

Pour diffusion immédiate

Le Monastère des Augustines reçoit un financement de 450 000 \$ pour son programme de soutien aux proches aidants

Québec, 31 janvier 2019 – Le Monastère des Augustines tient à remercier la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, madame Marguerite Blais, pour le financement de 450 000 \$ qui lui a été octroyé afin d’offrir davantage de soutien aux proches aidants. Cette aide financière importante a été annoncée hier lors de la soirée-bénéfice au profit des proches aidants qui a eu lieu au Monastère des Augustines.

Le montant annoncé de 150 000 \$ par année durant trois ans, combiné aux dons reçus (54 320 \$ lors de la soirée-bénéfice et 28 233 \$ lors d’une campagne de financement à l’automne 2018) et aux autres sources de financement de l’organisme, permettra d’accroître de 50 % la capacité d’accueil au Monastère des Augustines. Ainsi, le Monastère des Augustines pourra fournir un accompagnement encore plus soutenu aux proches aidants, notamment par des périodes de répit, un suivi à distance ainsi que l’ajout de moyens et d’outils adaptés à leurs besoins et à l’évolution de leur rôle. Les cibles visées sont d’offrir, chaque année, 8 500 heures ou 350 jours de répit aux proches aidants. Le financement accordé permettra également d’expérimenter de nouvelles approches misant sur un accompagnement plus intégré et en continu, centré sur le proche aidant comme acteur pivot du soutien à l’aidé.

« J’ai bien entendu, chez les proches aidants, ce besoin d’intensifier et de diversifier l’offre des services de répit. », précise Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants. « Le financement que nous octroyons au Monastère des Augustines permettra notamment de développer de nouvelles initiatives, en partenariat avec le milieu, afin d’améliorer la qualité de vie des proches aidants. Nous sommes très fiers d’encourager le Monastère des Augustines dans le déploiement de cette offre de services innovants, qui s’inscrit parfaitement dans notre volonté de tout faire pour donner aux proches aidants le soutien qu’ils méritent » poursuit-elle.

« Nous sommes ravis de la marque de confiance que nous témoigne Madame la Ministre et de l’appui financier obtenu du gouvernement du Québec » souligne Isabelle Duchesneau, directrice générale du Monastère des Augustines. « Après trois ans d’existence, le programme de répit pour proches aidants suscite l’intérêt du milieu puisqu’il répond à un besoin criant manifesté par ceux et celles qui prennent soin des personnes qui leur sont chères. Cette aide nous permettra de répondre à la demande croissante de séjours de répit et d’innover dans nos façons de soutenir les proches aidants à partir de recherche et de projets pilotes » précise-t-elle.

Depuis 2015, Le Monastère accueille les proches aidants d’aînés et d’adultes ainsi que les parents d’enfants malades ou handicapés qui ont besoin de reprendre leur souffle, de se ressourcer et de refaire le plein d’énergie. Ce sont 230 proches aidants qui ont pu bénéficier d’un séjour de répit au Monastère depuis le lancement du programme de répit pour proches aidants. Cette initiative s’inscrit dans la mission sociale du Monastère en tant qu’organisme à but non lucratif, celle de favoriser le bien-être des individus.

À propos de la mission sociale du Monastère des Augustines

En continuité avec l'œuvre des Augustines, qui ont jeté les bases et contribué activement au développement de notre système de santé, Le Monastère désire poursuivre l'écriture de cette histoire et s'engager dans des initiatives d'innovation sociale en santé durable. Désireux de prolonger la mission hospitalière des Augustines, Le Monastère offre l'accompagnement des personnes dans une approche globale face à leur propre santé. Cette intention se décline en plusieurs projets dont certains visent ceux et celles qui prennent soin. Ainsi, les proches aidants, les accompagnateurs de malades et les travailleurs du milieu de la santé et des services sociaux peuvent profiter de séjours de répit et d'activités de ressourcement conçus à leur intention et soutenus par la [Fiducie du patrimoine culturel des Augustines](#). De plus, la programmation culturelle et éducative, le centre d'archives ouvert aux chercheurs et la politique de tarification du Musée font partie des initiatives visant la sauvegarde et l'accessibilité du patrimoine.

À propos du Monastère des Augustines

Le Monastère des Augustines occupe les ailes anciennes du monastère de L'Hôtel-Dieu de Québec (1639), qui est à l'origine du premier hôpital en Amérique, au nord du Mexique. Complètement restauré et réaménagé, Le Monastère propose aux visiteurs une expérience de ressourcement unique ainsi que plusieurs façons originales de prendre contact avec le patrimoine des Augustines, dans une approche non confessionnelle : hébergement d'expérience, musée, centre d'archives, programmation en santé globale et en culture, restaurant, boutique, soins spécialisés en santé globale et location de salles.

— 30 —

SOURCE : Le Monastère des Augustines
www.monastere.ca

RENSEIGNEMENTS :

Caroline Maheu

Directrice, Communications et marketing

cmaheu@monastere.ca

T 418 694-8565 x 3327 | C 985-581-3457